



BILAN SOCIAL 2017



UNIVERSITÉ
DE LYON



AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

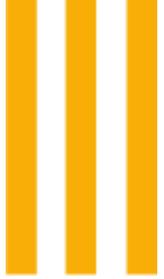
Le bilan social 2017 de la COMUE Université de Lyon (UdL) récapitule, pour sa troisième édition, en un document unique, les principales données chiffrées permettant de mesurer les changements intervenus dans le domaine des ressources humaines au cours de l'année écoulée : emplois, carrière, recrutements, rémunérations, conditions de travail, formation professionnelle, dialogue social, hygiène/sécurité et action sociale.

Il traduit le dynamisme et la richesse de notre établissement et doit servir d'outil pour faire progresser les personnels vers la voie de la promotion et accompagner les évolutions des missions et donc des métiers de l'établissement.

Parmi les faits marquants de l'année 2017, il faut noter tout d'abord la labellisation IDEX au mois de février 2017, qui nous reconnaît comme un site académique d'excellence d'ambition internationale ; le passage aux responsabilités et compétences élargies, effectif depuis le 1er janvier 2017 ; la mise en œuvre d'une campagne d'emplois autorisant 19 concours, dont 12 dans le cadre du dispositif Sauvadet ; ainsi que la mise en place d'une grille de rémunération pour le personnel contractuel de l'établissement.

En parcourant ce document, vous constaterez qu'il est le résultat d'un important travail de collecte, d'analyse et de mise en forme de données, réalisé grâce à l'implication du service des ressources humaines, de la cellule d'aide au pilotage de la masse salariale et de la direction de la communication. Je tenais à remercier l'ensemble des contributeurs pour leur investissement et la qualité du travail accompli.

Khaled Bouabdallah,
Président de l'Université de Lyon



PRÉSENTATION GÉNÉRALE



Présentation générale

FÉDÉRER ET DÉVELOPPER UN PÔLE SCIENTIFIQUE D'ENVERGURE INTERNATIONALE



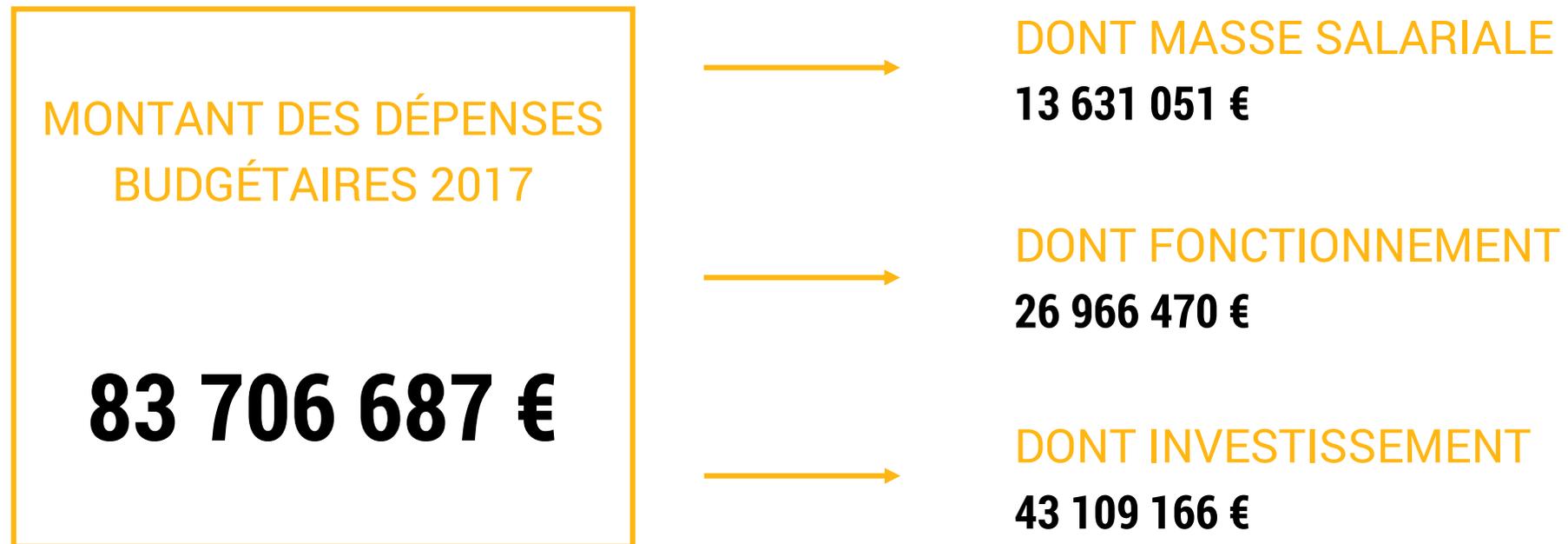
*Patio de l'Université de Lyon
92 rue Pasteur, Lyon 7^e*

L'Université de Lyon est un site académique d'excellence à vocation mondiale. Labellisée IDEX en 2017, elle se situe au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le bassin Lyon Saint-Étienne.

Structurée autour de 12 établissements membres et d'établissements associés, l'Université de Lyon porte trois grands objectifs :

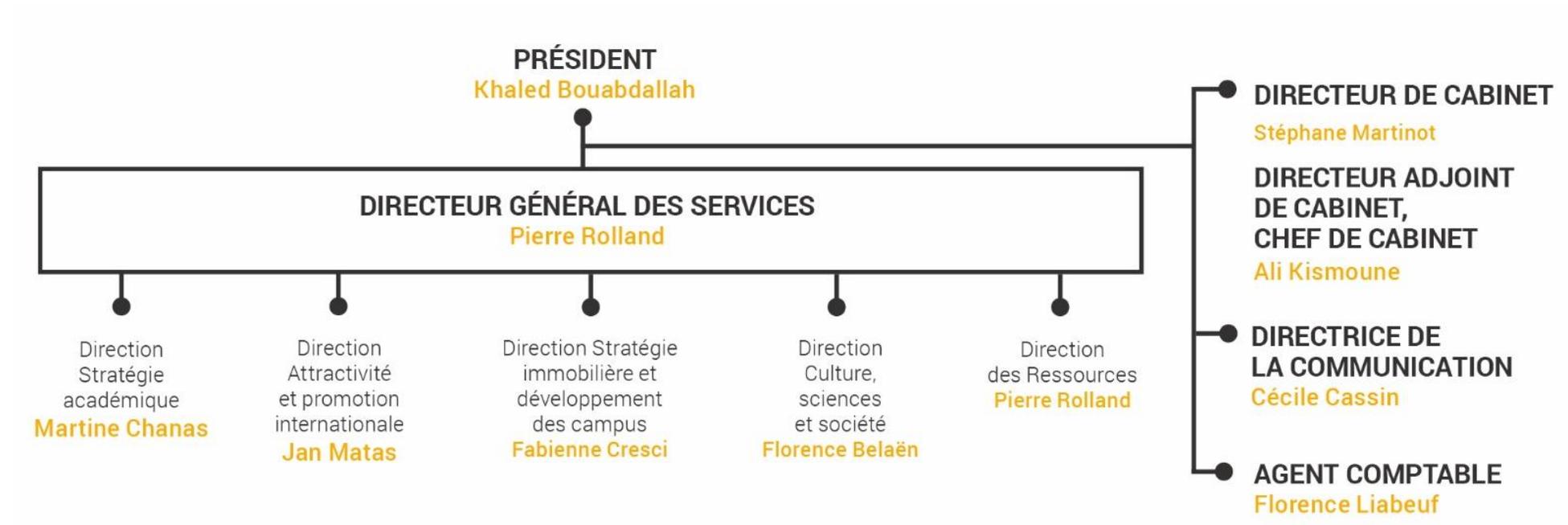
- Soutenir une grande université attractive, responsable, bénéficiant d'une réputation d'excellence et d'innovation, et dotée d'un fort rayonnement international ;
- Soutenir l'ambition d'une offre de formation et des axes de recherche d'excellence, en adéquation avec les attentes et les mutations de la société ;
- Développer et valoriser la dynamique du site Lyon Saint-Étienne, en lien avec tous les acteurs du territoire : citoyens, associations, entreprises, collectivités locales (métropoles de Lyon et Saint-Étienne, Région Auvergne-Rhône-Alpes, autres collectivités territoriales).

L'UNIVERSITÉ DE LYON EN CHIFFRES



Présentation générale

ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2017



Présentation générale

SOMMAIRE

1. EFFECTIFS, DÉMOGRAPHIE, RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

- Plafond d'emplois
- Démographie
- Répartition hommes-femmes

2. RÉMUNÉRATIONS

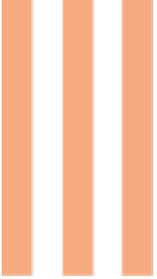
- Structure des rémunérations
- Répartition des salaires
- Salaires moyens et médians des personnels titulaires (hors régime indemnitaire) et des personnels contractuels
- Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

3. FORMATION DES PERSONNELS, CONDITIONS DE TRAVAIL, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Formation des personnels en 2017
- Entretiens professionnels des personnels BIATSS
- Conditions de travail
- Hygiène et sécurité
- Dialogue social
- Participation aux frais de transport
- Politique culturelle et sportive

4. GLOSSAIRE

5. TABLE DES MATIÈRES



EFFECTIFS, DÉMOGRAPHIE, RÉPARTITION HOMMES- FEMMES

Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes

PLAFOND D'EMPLOIS

Plafond d'emplois 2017

	Consommation en ETP
Plafond d'emplois État (= 97)	64,9
Plafond d'emplois sur ressources propres (= 268)	253,9

Le plafond d'emplois correspond aux trois phases de délégation de l'État dans le cadre du contrat de site.

L'année 2017 marque une nouvelle augmentation du nombre des titulaires (7 en 2015, 19 en 2016 et 12 en 2017), du fait des concours ouverts (notamment des concours ouverts au titre du dispositif Sauvadet) dans le cadre de la campagne d'emplois 2017.

Entrées et sorties des personnels titulaires en 2017

Entrées

	A	B	C	Total
1^{ère} affectation	12	0	0	12
Détachement	2	0	0	2

Sorties

	A	B	C	Total
Détachement	0	1	0	1
Mutation	2	0	0	2

Détail des effectifs par grade

	Au 31/12/2016		Au 31/12/2017		Évolution 2016/2017	
	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP	Effectifs physiques	ETP
Catégorie A	14	13,6	25	23,8	11	+10,2
Catégorie B	5	4,9	4	3,9	-1	-1
Total ITRF titulaires	19	18,5	29	27,7	10	+9,2
Catégorie A	129	124,4	137	132,4	+8	+8
Catégorie B	6	5,5	9	8,7	+3	+3,2
Catégorie C	2	1,2	2	1,5	+0	+0,3
Total BIATSS contractuels	137	131,1	148	142,6	+11	+12

L'UdL s'appuie sur une procédure formalisée pour effectuer les recrutements.

Une demande de recrutement, une offre d'emploi ainsi qu'une fiche de poste sont à remplir par le responsable de service qui souhaite embaucher. Ces éléments sont ensuite transmis au service des ressources humaines, qui se charge de vérifier la cohérence entre le poste demandé et les éléments renseignés.

La demande de recrutement est soumise à l'avis du RRH, du chargé de pilotage de la masse salariale, du service financier et enfin à la validation du directeur général des services.

L'offre est ensuite publiée et diffusée.

Effectifs en ETP des personnels BIATSS en 2017 (contractuels et titulaires)

	31/12/2016	31/12/2017	Évolution
UdL	82,6	104,8	+22,2
PERSÉE, ARC	17,5	17,1	-0,4
LabEx, PALSE, IDEX	31	49,4	+18,4

Recrutements par services – personnel UdL (hors LabEx) en 2017

Direction	Service	Effectifs au 01/01/2017	Recrutements permanents	Recrutements temporaires	Départs	Effectifs au 31/12/2017	Solde
Direction générale		10	1	0	1	10	0
Agence comptable		4	2	2	3	5	+1
Programmes d'Investissements d'Avenir		6	4	1	2	9	+3
Direction Stratégie académique	Formation continue	4	2	0	0	6	+2
	Études doctorales	6	0	0	1	5	-1
	Collegium	1	1	0	0	2	+1
	Entrepreneuriat	8	2	0	1	9	+1
	Innovation	4	0	0	0	4	0
	PERSÉE	14	1	1	2	14	0
	Disrupt'Campus	0	3	0	1	2	+2

(Suite du tableau à la page suivante)

Direction	Service	Effectifs au 01/01/2017	Recrutements permanents	Recrutements temporaires	Départs	Effectifs au 31/12/2017	Solde
Direction Attractivité et promotion internationale	Promotion de l'université	3	0	0	0	3	0
	Coopération internationale	1	0	0	0	1	0
	Accompagnement des publics spécifiques	4	0	1	1	4	0
Direction Stratégie immobilière et développement des campus	Vie étudiante	5	1	1	0	7	+2
	Stratégie immobilière	6	0	0	0	6	0
	Lyon Cité Campus	11	4	0	2	13	+2
Direction Culture, sciences et société	Programmation culturelle sciences et société	4	3	2	0	9	+5
	Boutique des sciences	2	1	0	1	2	0
Direction des Ressources	Communication	5	1	0	1	5	0
	RH	6	1	0	1	6	0
	Finances	10	2	1	3	10	0
	SI-TICE	11	2	0	2	11	0
	Juridique	2	0	0	0	2	0
Total		127	30	9	21	145	+18

Les recrutements ont été plus nombreux que les départs en 2017. Cela s'est traduit par une hausse des effectifs et, par conséquent, de la masse salariale globale. Les recrutements sont cohérents avec le développement des activités (Lyon Cité Campus, entrepreneuriat, études doctorales) et la continuation des projets en cours (IDEXLYON).

Recrutements par LabEx

Mouvements 2016 par LabEx

	Effectifs au 01/01/2016	Recrutements chercheurs	Recrutements administratifs/techniques	Départs	Effectifs au 31/12/2016	Solde
ASLAN	0	0	1	0	1	+1
CELYA	12	6	0	4	14	+2
COMOD	8	2	1	5	6	-2
CORTEX	33	12	5	20	30	-3
DEVWECAN	27	4	1	9	23	-4
ECOFECT	12	2	2	3	13	+1
IMU	24	4	6	17	17	-7
IMUST	16	3	0	10	9	-7
LIO	21	1	1	8	15	-6
MANUTECH-SISE	13	2	0	5	10	-3
MILYON	15	9	0	7	17	+2
PRIMES	23	6	0	9	20	-3
SEL	3	0	0	3	0	-3
Total	207	51	17	100	175	-32

Dans les LabEx, la plupart des recrutements concerne le personnel de recherche (doctorants ou chercheurs post-doctorants). Du fait des règles ANR, et de la fin prévisible des LabEx en 2019, ces derniers pouvaient recruter les derniers doctorants jusqu'au 31 décembre 2016. Cette mesure a été assouplie par l'ANR au printemps 2017 avec l'annonce de la prolongation des LabEx pour 5 ans.

Part des emplois État dans le recrutement des personnels Udl

Directions	Effectifs au 31/12/2016	Recrutements fixes	Recrutements temporaires	Départs	Effectifs au 31/12/2017	Solde
Direction générale	5	1	0	1	5	0
Agence comptable	1	1	2	0	4	+3
Programmes d'Investissements d'Avenir	1	0	0	1	0	-1
Direction Stratégie académique	14	7	0	2	19	+5
Direction Attractivité et promotion internationale	1	0	0	0	3	+2
Direction Stratégie immobilière et développement des campus	4	0	1	0	7	+3
Direction Culture, sciences et société	4	0	0	0	4	0
Direction des Ressources	19	4	2	4	23	+4
Total	49	13	5	8	65	+16

Le solde est de +16 emplois au cours de l'année 2017.

Ces évolutions traduisent la volonté d'accompagner la montée en puissance des projets portés par l'UdL, tout en veillant au dimensionnement correct des moyens dédiés au soutien de ces projets.

Personnels contractuels : répartition des types de contrats par catégorie

Répartition au 31/12/2017

	CDD sur besoin permanent			CDI			Surcroît d'activité et besoins occasionnels (< 1an)			Total	
	Effectifs physiques	ETP	Proportion de CDD	Effectifs physiques	ETP	Proportion de CDI	Effectifs physiques	ETP	Proportion de contrats courts	Effectifs physiques	ETP
Catégorie A	85	83,1	62%	29	27,7	21%	23	21,6	17%	137	132,4
Catégorie B	7	6,7	78%	0	0	0%	2	2	22%	9	8,7
Catégorie C	1	1	50%	0	0	0%	1	0,5	50%	2	1,5
Total BIATSS contractuels	93	90,8	63%	29	27,7	20%	26	24,1	18%	148	142,6

Répartition au 31/12/2016

	CDD sur besoin permanent			CDI			Surcroît d'activité et besoins occasionnels (< 1an)			Total	
	Effectifs physiques	ETP	Proportion de CDD	Effectifs physiques	ETP	Proportion de CDI	Effectifs physiques	ETP	Proportion de contrats courts	Effectifs physiques	ETP
Catégorie A	82	79,4	64%	25	23,2	19%	22	21,8	17%	129	124,4
Catégorie B	4	3,5	67%	0	0	0%	2	2	33%	6	5,5
Catégorie C	2	1,2	100%	0	0	0%	0	0	0%	2	1,2
Total BIATSS contractuels	88	84,1	64%	25	23,2	18%	24	23,8	18%	137	131,1

D'une année à l'autre les effectifs en CDI et les recrutements en CDD sur besoin permanent sont en augmentation.

Personnels en situation de handicap

2017 = 2

Rappel des obligations légales

Comme dans le secteur privé, tout employeur public occupant au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent est tenu d'employer, à temps plein ou à temps partiel, des personnes handicapées dans la proportion de 6% de l'effectif total des agents rémunérés (article L.323-2 du Code du travail).

Le non-respect de cette obligation entraîne, depuis le 1^{er} janvier 2006, le versement d'une contribution annuelle au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP).

Montants payés au FIPHFP

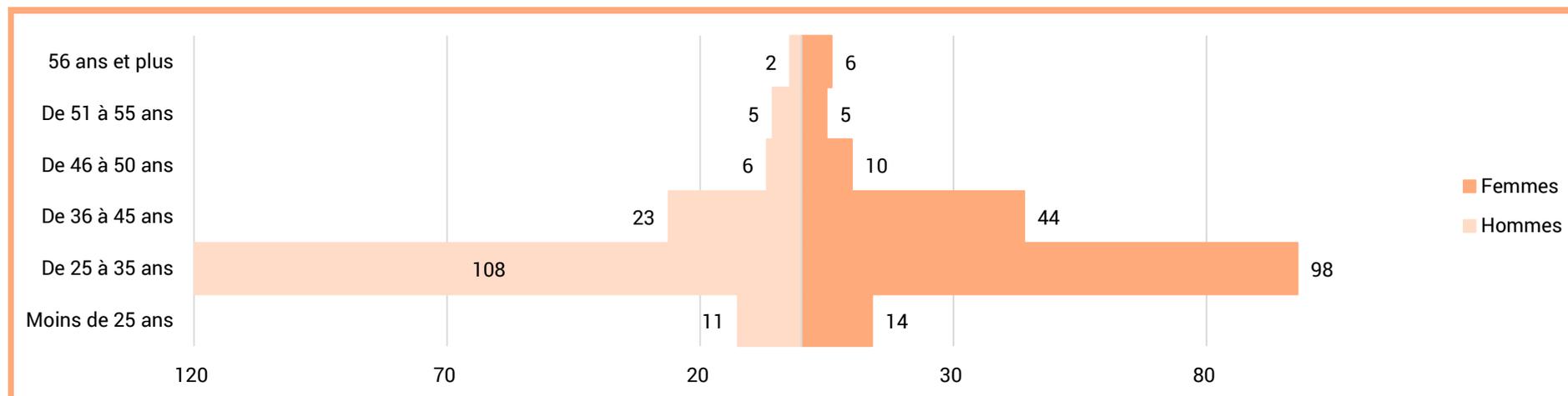
- 2014 : 18 730,49 € ;
- 2015 : 4 938,13 € ;
- 2016 : 10 596,02 € ;
- 2017 : 67 690 € (contribution forfaitaire ayant fait l'objet d'un recours).

Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes

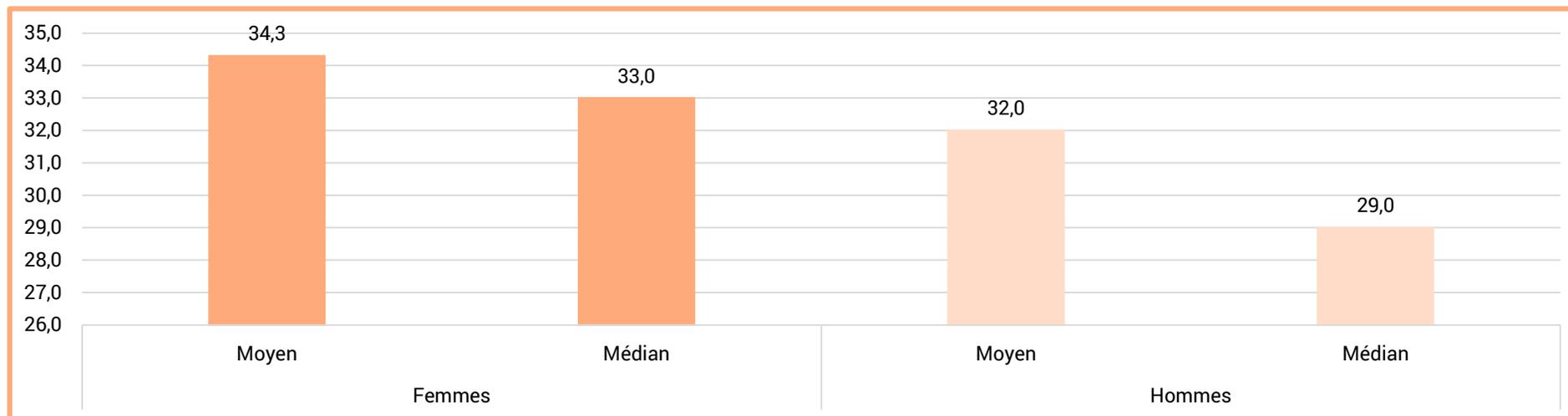
DÉMOGRAPHIE

Pyramide des âges de l'ensemble des personnels au 31/12/2017 avec distinguo H/F

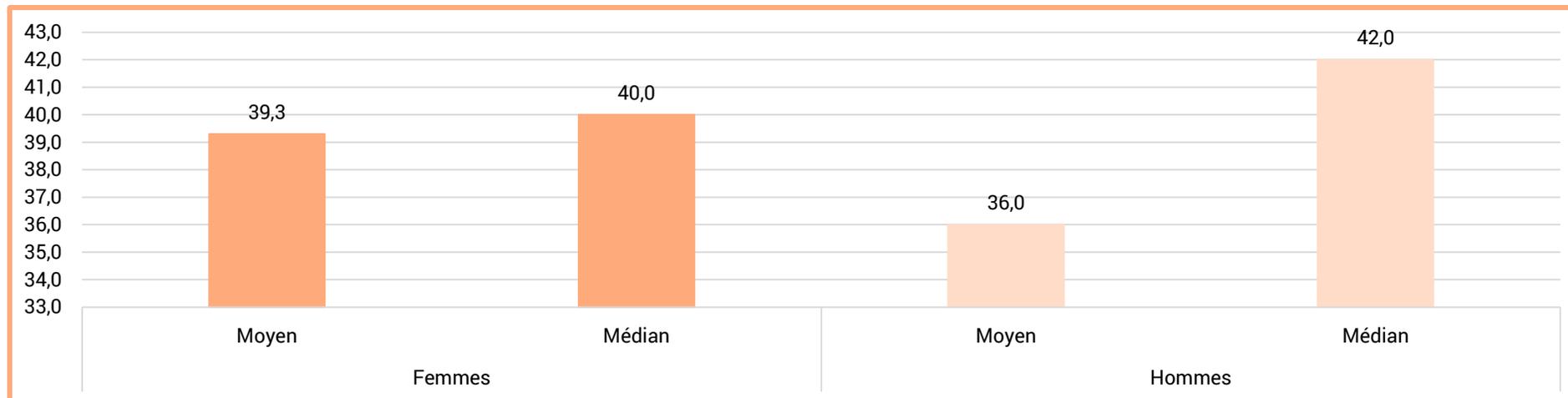
	2016			2017		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Moins de 25 ans	13	22	35	14	11	25
De 25 à 35 ans	101	89	190	98	108	206
De 36 à 45 ans	39	26	65	44	23	67
De 46 à 50 ans	10	3	13	10	6	16
De 51 à 55 ans	6	4	10	5	5	10
56 ans et plus	6	1	7	6	2	8
Total général	175	145	320	177	155	332



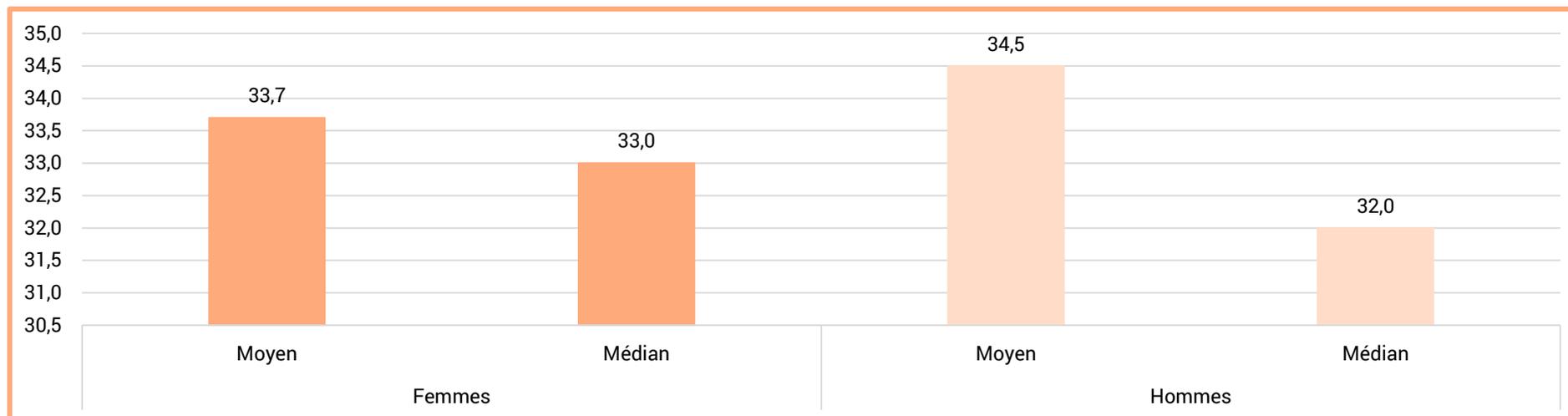
Âges moyens et médians des personnels UdL (titulaires, contractuels BIATSS, MàD) avec distinguo H/F (données 2017)



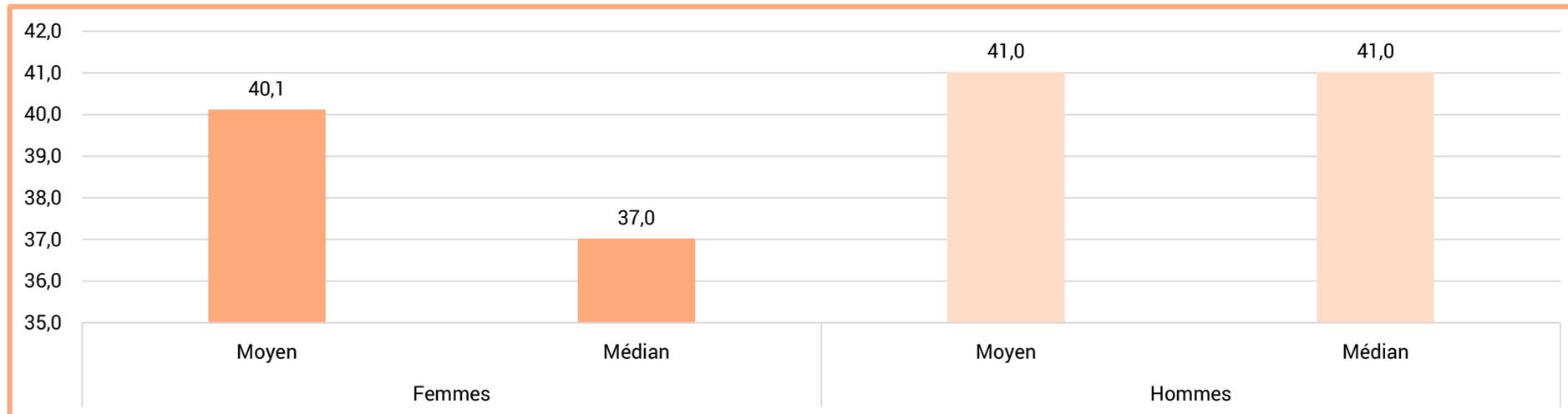
Personnels titulaires : âges moyens et médians (données 2017)



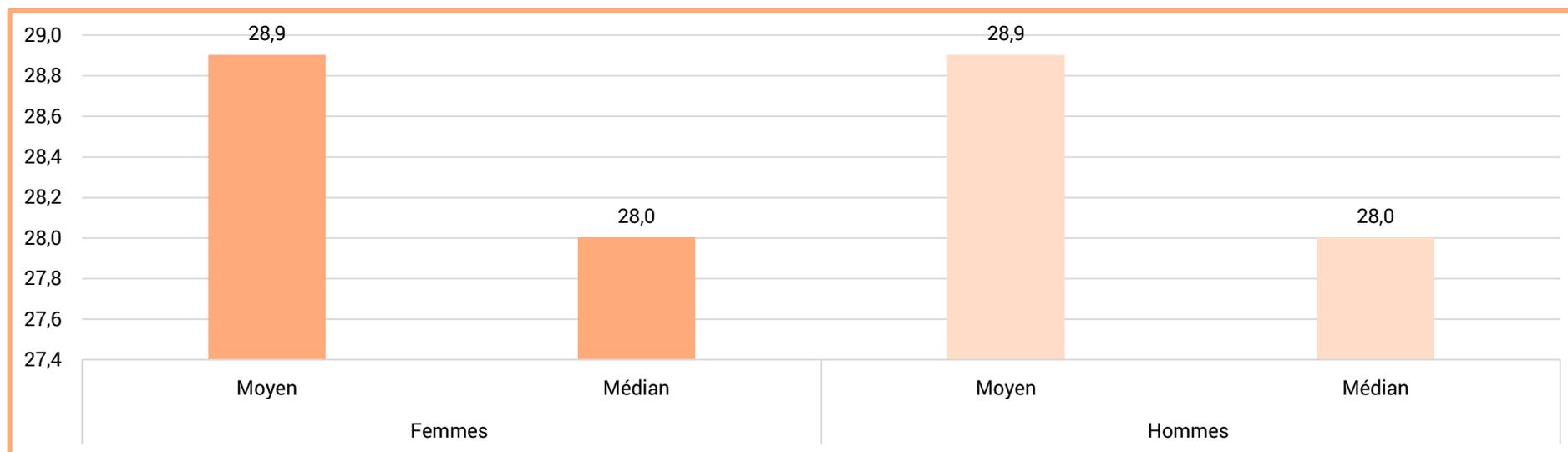
Personnels contractuels en CDD : âges moyens et médians (données 2016)



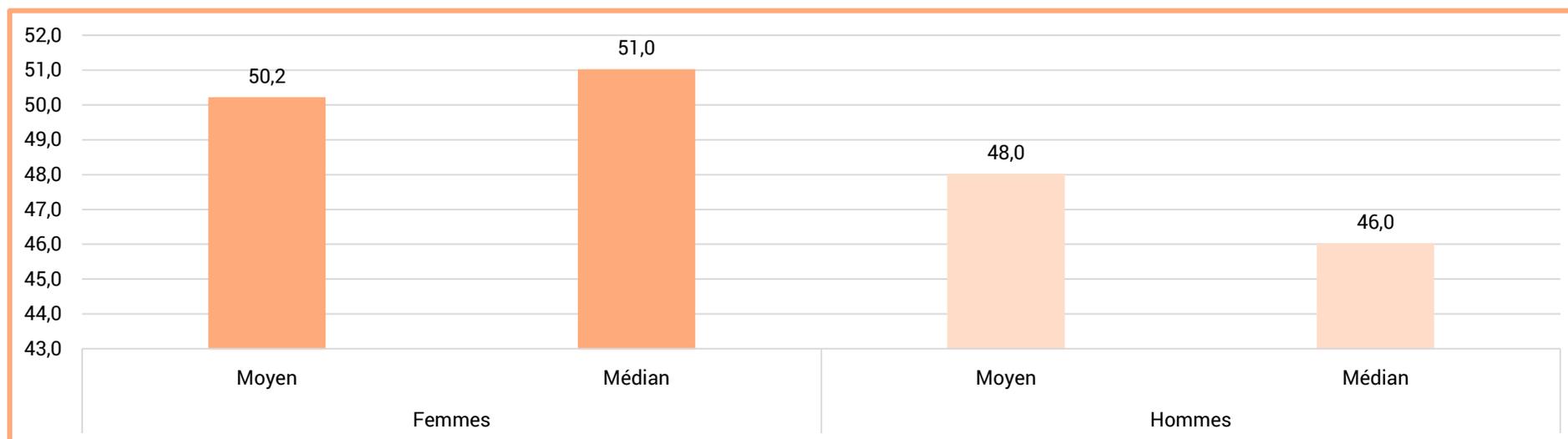
Personnels contractuels en CDI : âges moyens et médians (données 2017)



Personnels de recherche : âges moyens et médians (données 2017)



Personnels mis à disposition : âges moyens et médians (données 2017)



Prévisions de départ à la retraite

Personnels atteignant l'âge de 62 ans

2017	2018	2019	2020
1	1	2	2

Personnels atteignant l'âge de 65 ans

2017	2018	2019	2020
0	0	0	1

L'âge légal de départ à la retraite est progressivement repoussé jusqu'à 62 ans, en fonction de la date de naissance, de la manière suivante :

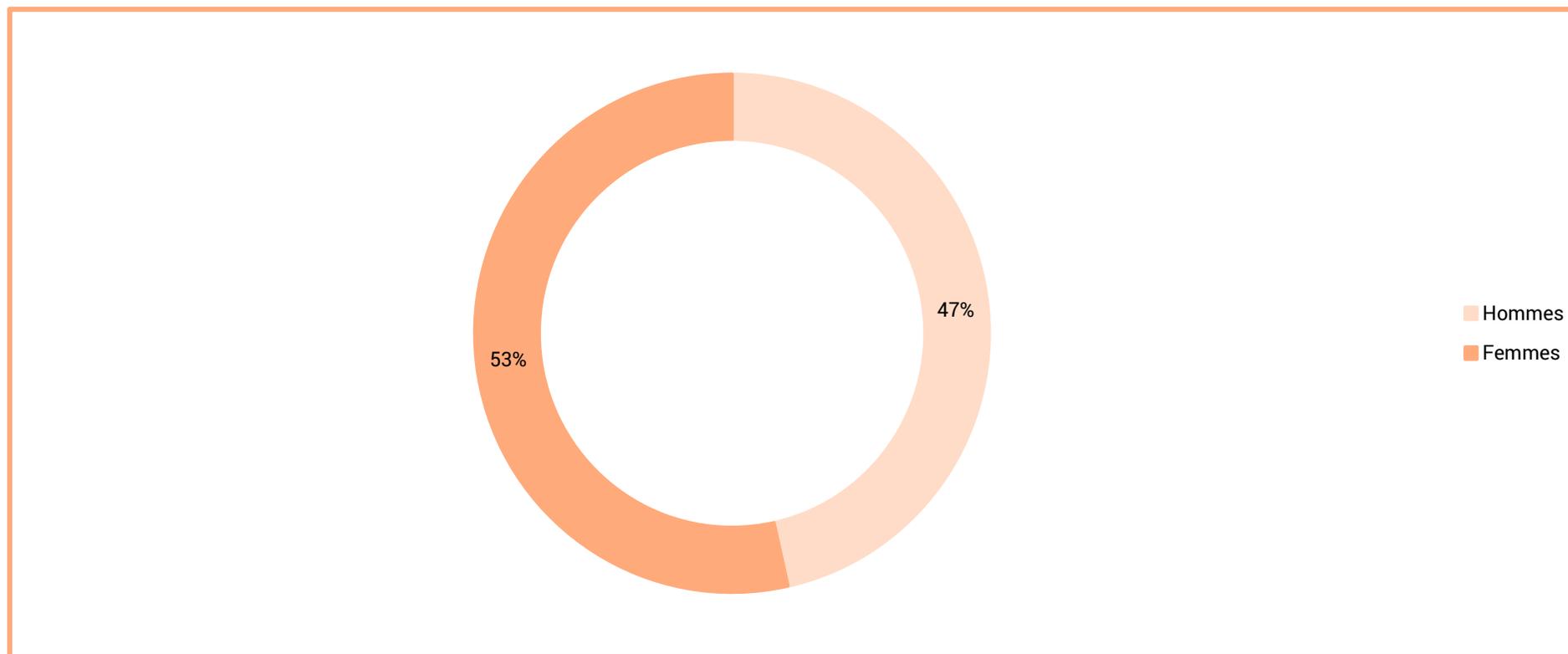
- Entre le 01/07/1951 et le 31/12/1951 : 60 ans et 4 mois ;
- Pour l'année 1952 : 60 ans et 9 mois ;
- Pour l'année 1953 : 61 ans et 2 mois ;
- Pour l'année 1955 : 62 ans.

Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

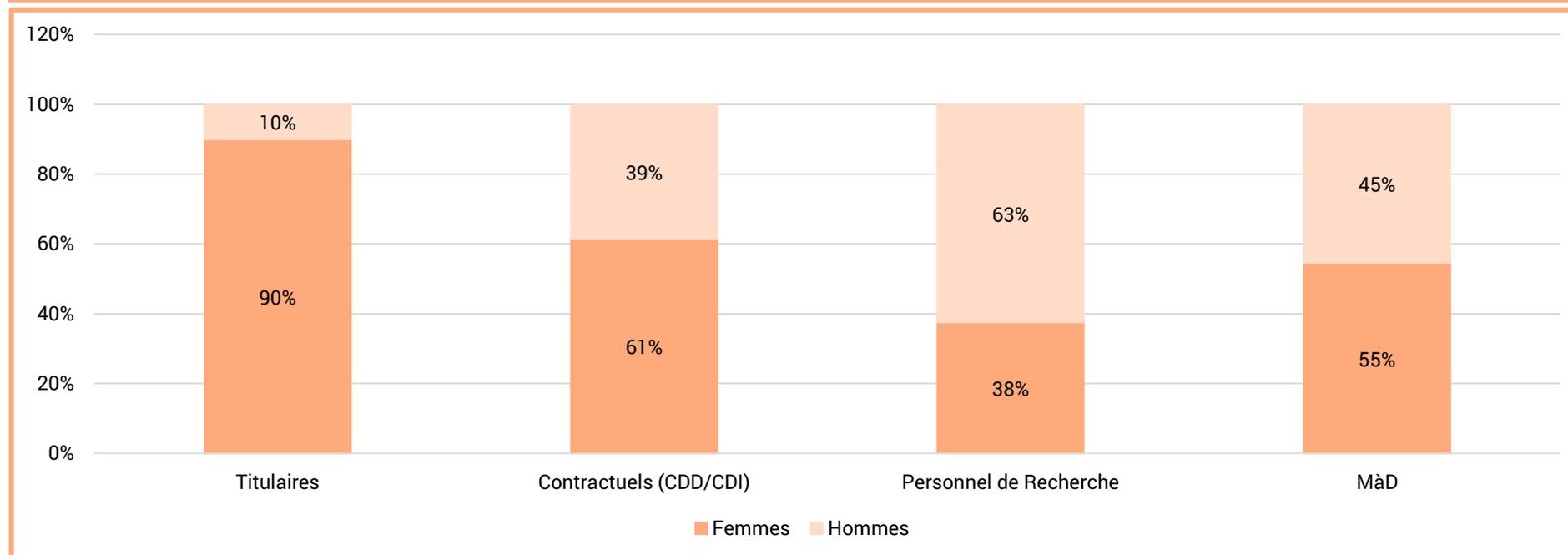
Répartition globale hommes-femmes en 2017

Hommes	Femmes	Total
160	184	344
47%	53%	100%



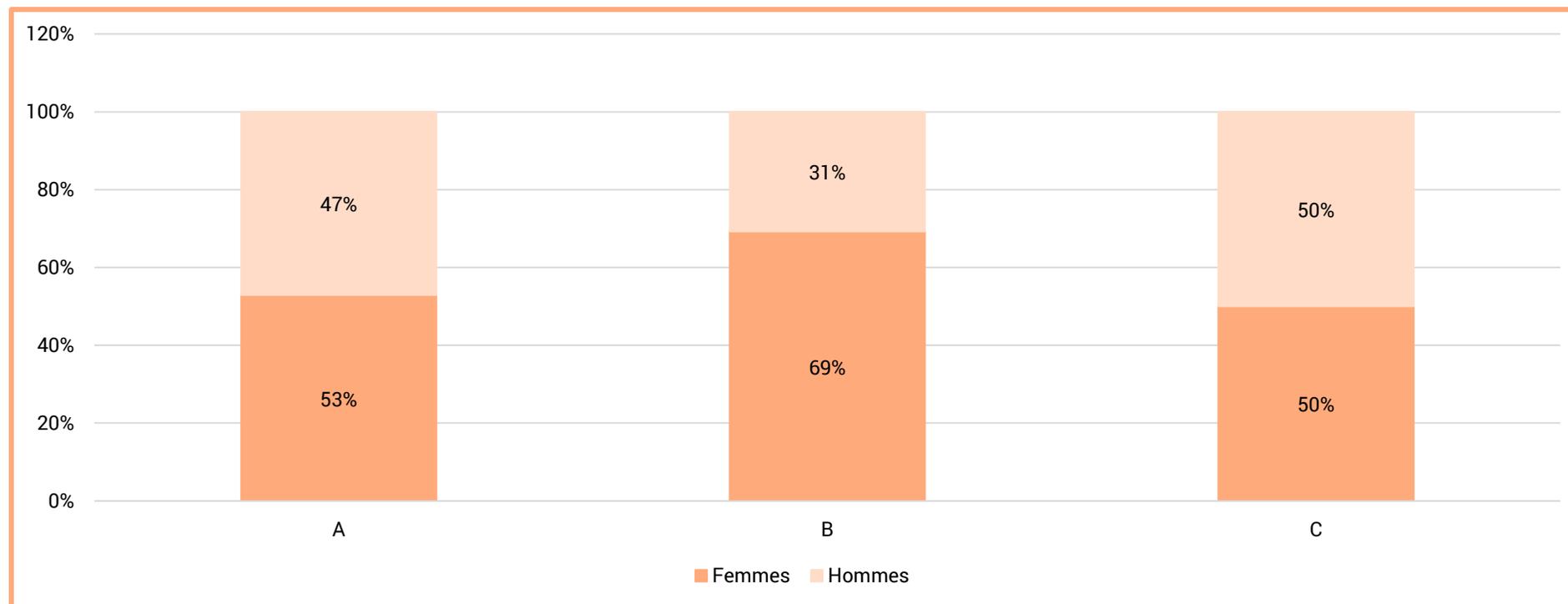
Répartition hommes-femmes par catégorie d'emploi

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Titulaires	3	27	30
	10%	90%	100%
Contractuels (CDD/CDI)	57	91	148
	39%	61%	100%
Personnels de recherche (post-docs, chercheurs et doctorants)	90	54	144
	63%	38%	100%
Mises à disposition	10	12	22
	45%	55%	100%



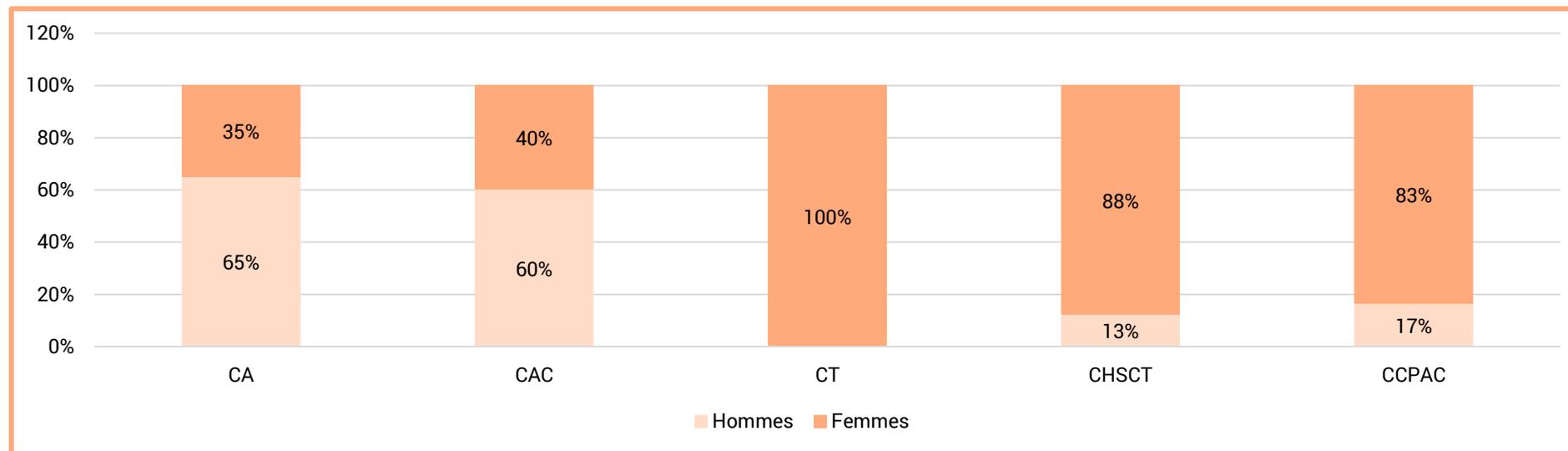
Répartition hommes-femmes par catégorie en 2017

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
A	155	174	329
	47%	53%	100%
B	4	9	13
	31%	69%	100%
C	1	1	2
	50%	50%	100%



Répartition hommes-femmes dans les instances

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
CA	30	16	46
	65%	35%	100%
CAC	49	32	81
	60%	40%	100%
CT au 31/12/2017	0	8	8
	0%	100%	100%
CHSCT au 31/12/2017	1	7	8
	13%	88%	100%
CCPAC au 31/12/2017	2	10	12
	17%	83%	100%





RÉMUNÉRATIONS



Rémunérations

STRUCTURE DES RÉMUNÉRATIONS

Structure de la masse salariale au 31/12/2017

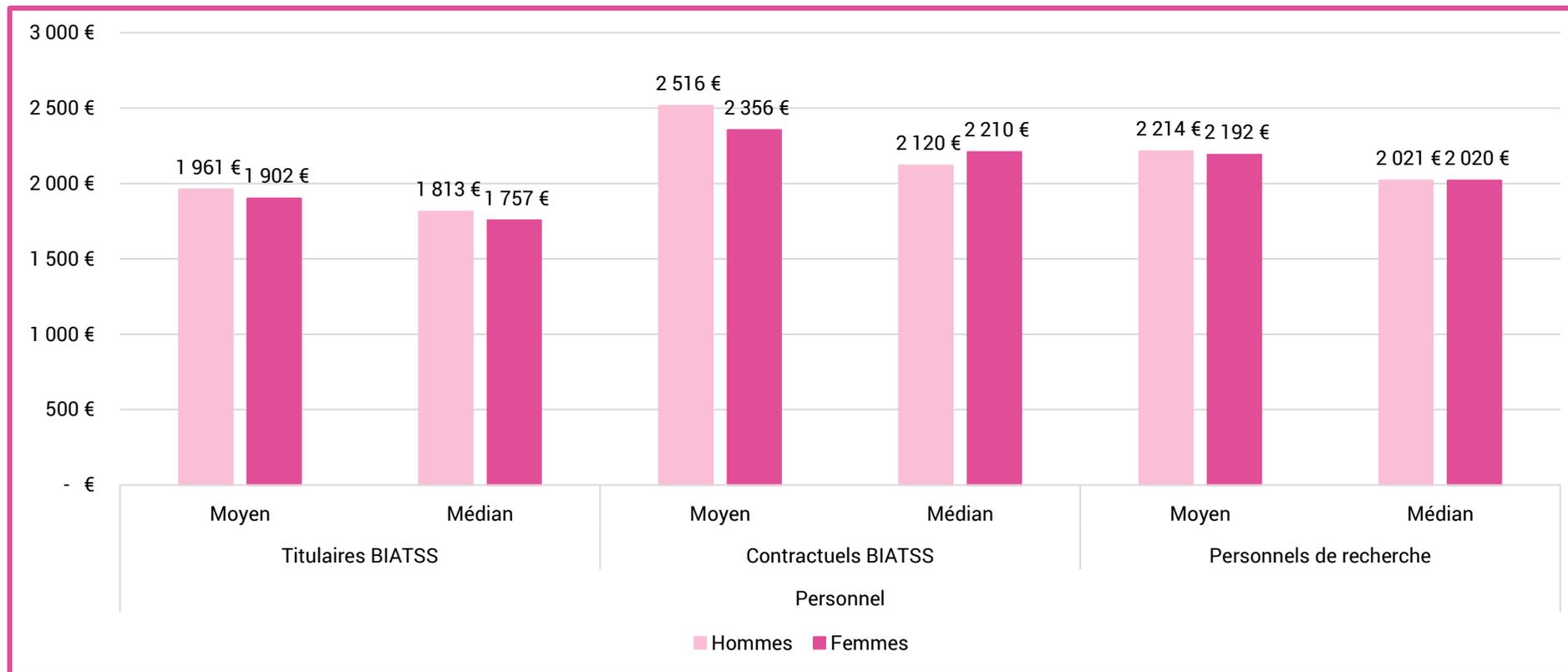
Masse salariale sur budget propre	10 601 340 €	77,8%
Masse salariale sur budget État	3 029 711 €	22,2%
Total de la masse salariale	13 631 051 €	100%

La masse salariale est exprimée en coût chargé.

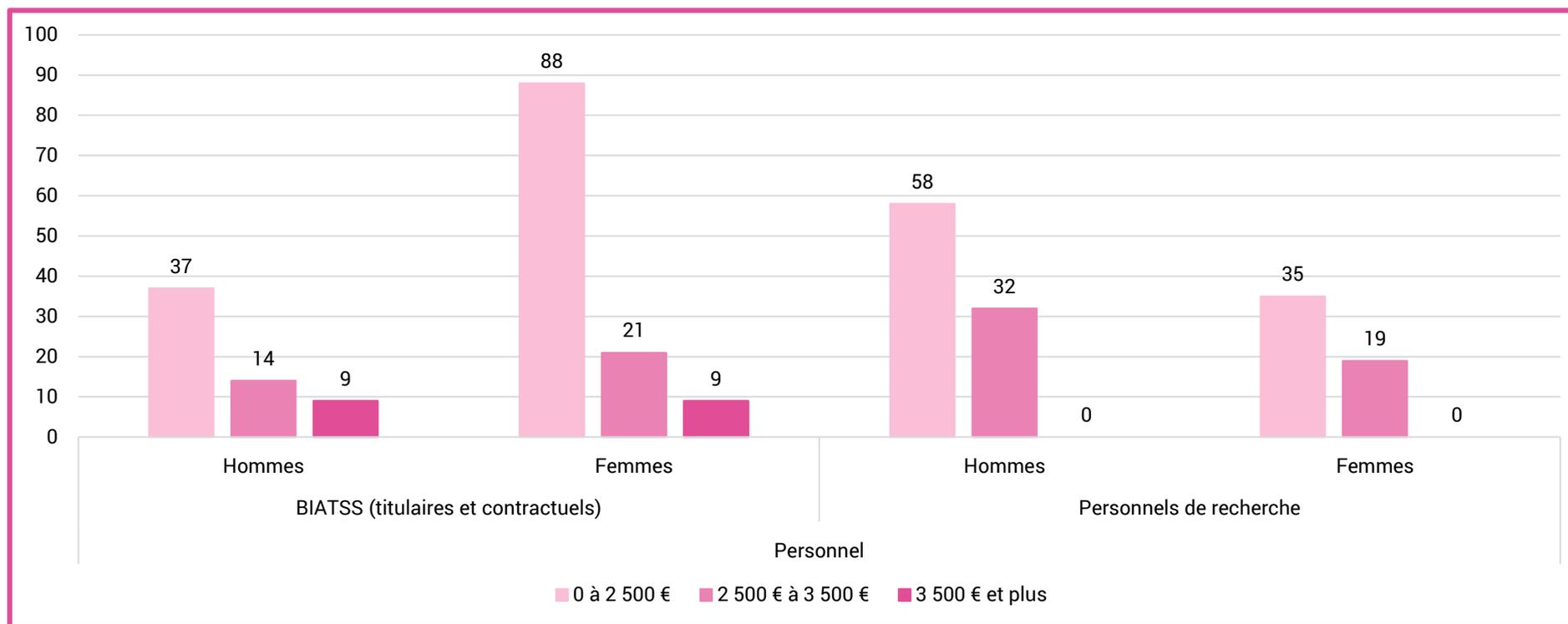
Rémunérations

RÉPARTITION DES SALAIRES

Répartition des salaires mensuels bruts hommes-femmes des personnels BIATSS et de recherche



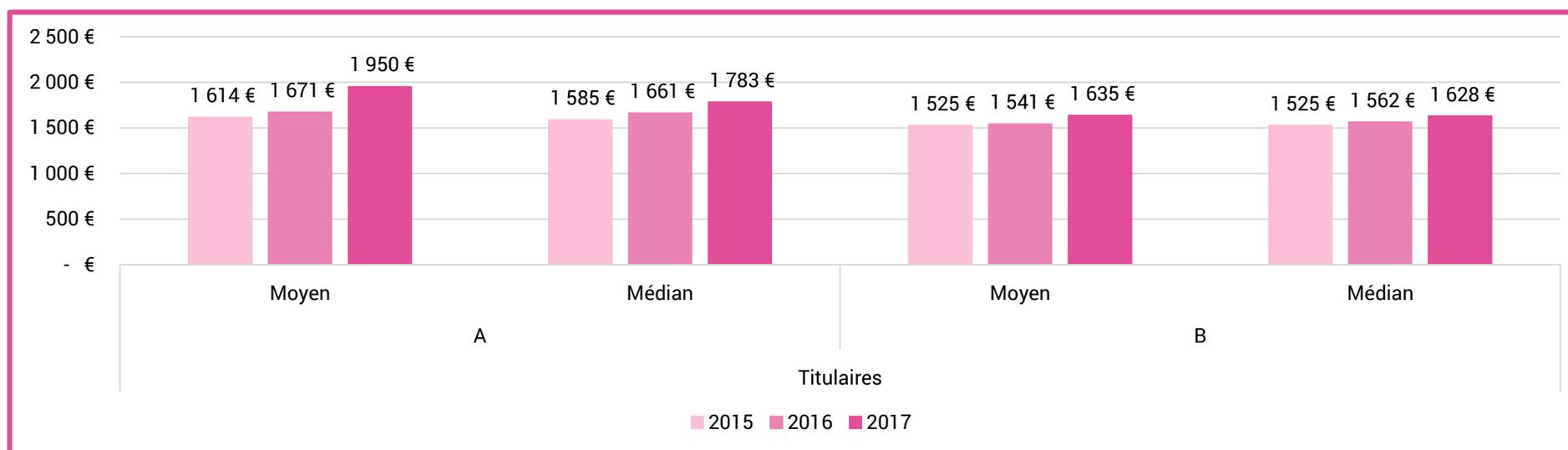
Répartition par tranche de salaire des rémunérations brutes H/F des personnels BIATSS et de recherche (compte tenu des temps partiels)



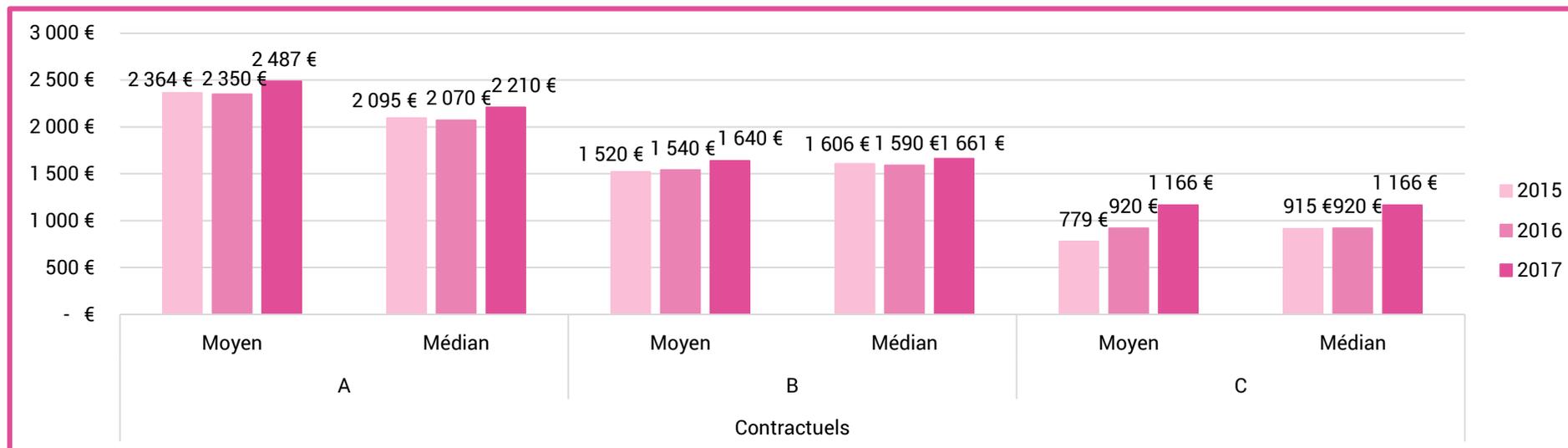
Rémunérations

SALAIRES MOYENS ET MÉDIANS DES PERSONNELS TITULAIRES (HORS RÉGIME INDEMNITAIRE) ET DES PERSONNELS CONTRACTUELS

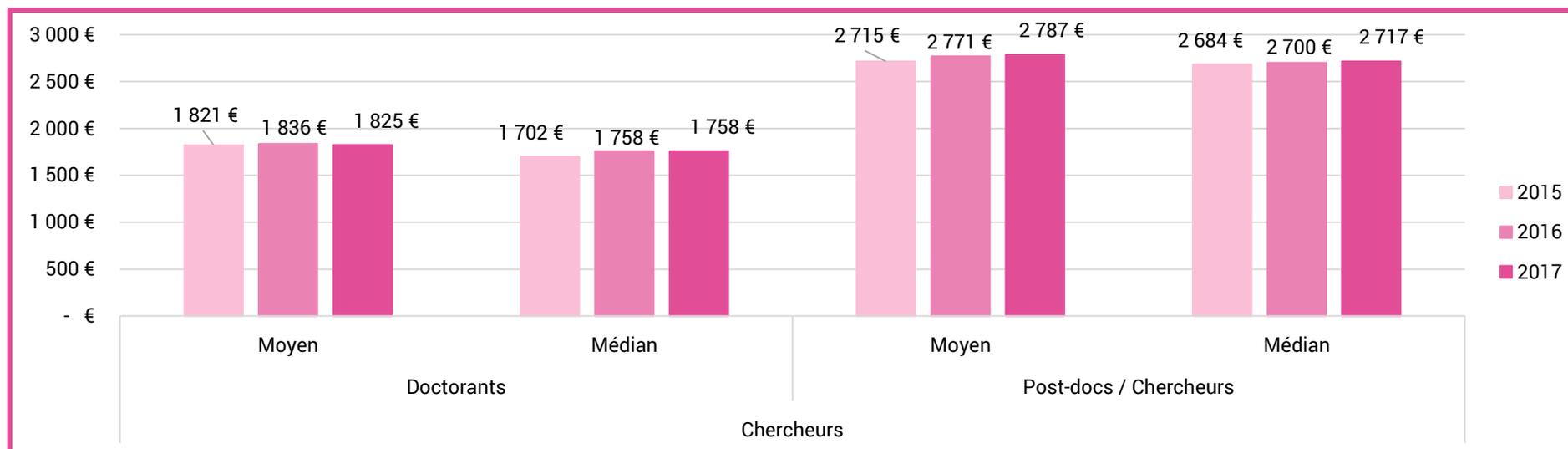
Salaires mensuels bruts moyens et médians des personnels titulaires hors régime indemnitaire



Salaires mensuels bruts moyens et médians des contractuels BIATSS



Salaires mensuels bruts des personnels de recherche



Éléments complémentaires de rémunération

Montant du SFT versé aux personnels BIATSS

	Montant			Nombre de bénéficiaires		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
SFT BIATSS contractuels	17 067,13 €	23 265,32 €	20 691,06 €	43	51	47
SFT BIATSS titulaires	0 €	4 755,85 €	9 011,50 €	0	6	10

- SFT : Supplément familial de traitement

Régime indemnitaire des BIATSS titulaires

	Montant			Nombre de bénéficiaires		
	2015	2016	2017	2015	2016	2017
PPRS	3 893,86 €	32 802,58 €	82 676,17 €	7	19	34
PFI	0 €	5 226,52 €	10 843,73 €	0	1	3
Total	3 893,86 €	38 029,10 €	93 519,90 €	7	19	34

- PPRS : Prime de participation à la recherche scientifique
- PFI : Prime de fonctions informatiques

Depuis le 1^{er} septembre 2017, la PPRS et la PFI sont regroupées en un régime indemnitaire unique (IFSE), dans le cadre de la mise en place du RIFSEEP.

Rémunérations

GARANTIE INDIVIDUELLE DU POUVOIR D'ACHAT (GIPA)

Montant de la GIPA versée

	Nombre de bénéficiaires	% de bénéficiaires hommes	% de bénéficiaires femmes	Montant
2015	13	15,4%	84,6%	10 571,30 €
2016	13	0%	100%	12 438,58 €
2017	11	0%	100%	3 619,89 €

Instaurée en 2008, la GIPA résulte d'une comparaison établie entre l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) détenu par l'agent sur une période de référence de quatre ans et celle de l'indice des prix à la consommation (IPC hors tabac en moyenne annuelle) sur la même période.

Si le TIB effectivement perçu par l'agent au terme de la période a évolué moins vite que l'inflation, un montant indemnitaire brut équivalent à la perte de pouvoir d'achat ainsi constatée est versé à chaque agent concerné.



FORMATION DES PERSONNELS, CONDITIONS DE TRAVAIL, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité

FORMATION DES PERSONNELS EN 2017

Formations principales

		2015	2016	2017
Nombre de formations professionnelles	Nombre de stagiaires	n.c.	121	127
	Heures de formation	n.c.	1442,5	1 326,5
Formation hygiène sécurité et santé au travail*	Nombre de stagiaires	n.c.	9	31
	Heures de formation	n.c.	63	349
Préparation aux concours	Nombre de stagiaires	n.c.	75	119
	Heures de formation	n.c.	486	837
Total	Nombre de stagiaires	103	205	277
	Heures de formation	1 008	1991,5	2 512,5

* Chaque agent est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations : formation obligatoire CHSCT, mobilisation électrique, SST, guide file et serre-file.

Informations complémentaires

Préparation aux concours*	Nombre de participants	Nombre d'heures	Montant	Précision
	119	837	2 798,38 €	Uniquement vacations
Formation des membres du CHSCT	Nombre de participants	Nombre d'heures	Montant	Précision
	8	225	4 500 €	Formation obligatoire
Formations en anglais hors DIF	Nombre de participants	Nombre d'heures	Montant	Précision
	11	134	4 200 €	n.c.

Accompagnement professionnel

Congé de formation professionnelle	Nombre de demandes	Nombre de demandes acceptées	Durée	Montant
	1	1	9 mois	1 000 €

* Chaque agent est comptabilisé comme stagiaire autant de fois qu'il a suivi de formations : formation obligatoire CHSCT, mobilisation électrique, SST, guide file et serre-file.

Formations par service

Service	Nombre de stagiaires	Heures de formation	Montant dépensé (frais de mission inclus)	Coût consolidé (tenant compte de l'absence de l'agent à son poste)
Agence comptable	7	56	830,69 €	2 499,02 €
Communication	6	92,5	1 937,80 €	4 693,53 €
Culture, sciences et société	8	85	1 373,55 €	3 905,84 €
DAPI – Espace Ulys	6	109	1 565,60 €	4 812,89 €
Direction générale	9	67	2 369,67 €	4 365,71 €
Juridique et marchés publics	5	38	1 168,75 €	2 300,83 €
LabEx – SEL	6	74	1 531,20 €	3 735,78 €
PIA	2	30	345,60 €	1 239,35 €
SDAC	17	182,5	5 903,25 €	11 340,23 €
Service financier	24	189	897,29 €	6 527,92 €
Ressources humaines	13	108,5	2 442,34 €	5 674,74 €
SI-TICE	7	142	8 931,10 €	13 161,52 €
Stratégie académique	24	324	6 136,40 €	15 788,90 €
Vie étudiante – Handicap	7	79	1 729,50 €	4 083,04 €
Total	141	1576,5	37 162,74 €	84 129,30 €

Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité

ENTRETIENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS BIATSS

Taux de retour en 2017	69%
Taux de retour en 2016	57,8%

Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité

CONDITIONS DE TRAVAIL

Compte épargne temps

Conditions d'ouverture du CET :

- Être agent public de l'État (fonctionnaire ou contractuel de droit public) ;
- Justifier d'au moins une année de service public continu.

Indemnisation des jours épargnés en 2017

	Nombre de jours	Montant brut d'indemnité	Total
A	66	125 €	8 250 €
B	0	80 €	0 €
C	0	65 €	0 €
Total	66		8 250 €

Pour rappel, en 2016, 34 jours ont été indemnisés pour un total de 4 250 €.

Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Absentéisme

Absences pour grèves

Nombre de jours retenus pour grèves	Nombre d'agents concernés
2	2

Congés

	Nombre de jours	Nombre d'arrêts
Congé de paternité et d'accueil de l'enfant	39	4
Congé maternité	1 286	16
Congé maladie	696	67
Total	2 021	87

Soins à un enfant malade ou garde à assurer de façon momentanée

Nombre de jours	Nombre d'arrêts
68	50

Visite médicale

Nombre de visites	Nombre d'agents
29	19

Le CHSCT

Missions du CHSCT : le CHSCT est l'organe consultatif compétent sur les questions intéressant la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents et des usagers.

Périmètre d'action : les personnels concernés par le CHSCT de l'UdL sont ceux hébergés au 92 rue Pasteur 69007 Lyon, quel que soit leur employeur. Pour les personnels UdL exerçant leur activité dans un autre établissement c'est le CHSCT de l'établissement d'accueil qui est concerné.

Création et installation du CHSCT	Arrêté du 27/02/2015
Formation des membres	Avril-mai 2017 : 5 jours
Nombre de réunions ordinaires	4
Nombre de réunions extraordinaires	2

Registre de sécurité

Signalements de dangers graves et imminents	0
Accidents du travail	2
Exercices du droit de retrait	0

Accidents de service ou de trajet

Service	Trajet
0	0

Formation en hygiène et sécurité

	Nombre de stagiaires
Habilitation électrique	2
Membres du CHSCT	8
Évacuation des locaux	0
Autres	0

Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité

DIALOGUE SOCIAL

Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées

CT	CHSCT	CCPAC
7 x 2 heures x 2 = 28 heures	6 x 2 heures x 2 journées = 24 heures	0

Modalités de calcul pour les autorisations d'absence du CT et du CHSCT : durée prévue de la réunion x 2.

Cf. décret 82-453, articles 70 à 75.

Locaux syndicaux

Surface des locaux syndicaux : 25,86 m².

Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité

PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT

Rappel des règles : article 20 de la loi n°2008-1330 du 17 décembre 2008, modifié.

	Nombre de bénéficiaires	Montant
2015	185	35 955,08 €
2016	205	43 565,97 €
2017	203	47 848,79 €

Pour un nombre relativement égal de bénéficiaires entre 2016 et 2017, la hausse du montant de la participation aux frais de transport est due à la hausse du plafond de remboursement, ainsi qu'à l'augmentation des prix des abonnements (ceux-ci étant toujours pris à 50% par l'employeur).

Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité

POLITIQUE CULTURELLE ET SPORTIVE

Convention avec le CLAP UCBL1, association des personnels de l'Université Claude Bernard Lyon 1 : les personnels titulaires et contractuels bénéficient des activités sportives et de loisirs ainsi que des tarifs préférentiels pour l'acquisition de places de cinéma et de spectacles. Les enfants des personnels sont invités à l'arbre de Noël.

Moyens financiers

Montant de la facture CLAP 2017	6 250 €
Subventionnement des repas	4 080 €

12 enfants ont participé à l'arbre de Noël.



GLOSSAIRE



Glossaire de la publication

AE	Autorisation d'engagement
ANR	Agence nationale de la recherche
ARC	Communauté de recherche académique
BIATSS	Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
CA	Conseil d'administration
CAC	Conseil académique
CCPAC	Commission consultative paritaire pour les agents contractuels
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CET	Compte épargne temps
CHSCT	Comité hygiène, sécurité et conditions de travail
CIF	Congé individuel de formation
COMUE	Communauté d'universités et établissements
CP	Crédit de paiement
CPE	Commission paritaire d'établissement
CT	Comité technique
DIF	Droit individuel de formation
ETP	Équivalent temps plein
FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

GBCP	Gestion budgétaire et comptabilité publique
GIPA	Garantie individuelle du pouvoir d'achat
H/F	Hommes/femmes
IDEX	Initiative d'excellence (IDEXLYON)
IFSE	Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise
ITRF	Ingénieurs, techniciens de recherche et de formation
LABEX	Laboratoire d'excellence
MÀD	Mise à disposition
MENESR	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
PALSE	Programme Avenir Lyon Saint-Étienne
PERSÉE	Portail de diffusion de revues scientifiques en sciences humaines et sociales
PFI	Prime de fonction informatique
PIA	Programmes d'Investissements d'Avenir
PPRS	Prime de participation à la recherche scientifique
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
RIFSEEP	Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État
SEL	Projet « Smart Electric Lyon »
SFT	Supplément familial de traitement
TIB	Traitement indiciaire brut
UDL	Université de Lyon
VAE	Validation des acquis de l'expérience

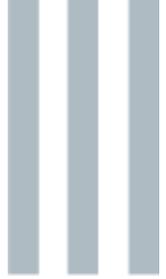


TABLE DES **MATIÈRES**



Table des matières

Avant-propos du Président de l'Université de Lyon	3
Présentation générale	4
Fédérer et développer un pôle scientifique d'envergure internationale	5
L'Université de Lyon en chiffres	6
Organigramme au 31 décembre 2017	7
Sommaire	8
Effectifs, démographie, répartition hommes-femmes	9
Plafond d'emplois	10
Plafond d'emplois 2017	10
Entrées et sorties des personnels titulaires en 2017	11
<i>Entrées</i>	11
<i>Sorties</i>	11
Détail des effectifs par grade	12
Effectifs en ETP des personnels BIATSS en 2017 (contractuels et titulaires)	13
Recrutements par services – personnel UdL (hors LabEx) en 2017	14
Recrutements par LabEx	16
<i>Mouvements 2016 par LabEx</i>	16
Part des emplois État dans le recrutement des personnels UdL	17
Personnels contractuels : répartition des types de contrats par catégorie	18
<i>Répartition au 31/12/2017</i>	18
<i>Répartition au 31/12/2016</i>	18
Personnels en situation de handicap	19

<i>Rappel des obligations légales</i>	19
<i>Montants payés au FIPHFP</i>	19
Démographie	20
Pyramide des âges de l'ensemble des personnels au 31/12/2017 avec distinguo H/F	20
Âges moyens et médians des personnels UdL (titulaires, contractuels BIATSS, MàD) avec distinguo H/F (données 2017)	21
<i>Personnels titulaires : âges moyens et médians (données 2017)</i>	21
<i>Personnels contractuels en CDD : âges moyens et médians (données 2016)</i>	22
<i>Personnels contractuels en CDI : âges moyens et médians (données 2017)</i>	22
<i>Personnels de recherche : âges moyens et médians (données 2017)</i>	23
<i>Personnels mis à disposition : âges moyens et médians (données 2017)</i>	23
Prévisions de départ à la retraite	24
<i>Personnels atteignant l'âge de 62 ans</i>	24
<i>Personnels atteignant l'âge de 65 ans</i>	24
Répartition hommes-femmes	25
Répartition globale hommes-femmes en 2017	25
Répartition hommes-femmes par catégorie d'emploi	26
Répartition hommes-femmes par catégorie en 2017	27
Répartition hommes-femmes dans les instances	28
Rémunérations	29
Structure des rémunérations	30
Structure de la masse salariale au 31/12/2017	30
Répartition des salaires	31
Répartition des salaires mensuels bruts hommes-femmes des personnels BIATSS et de recherche	31
Répartition par tranche de salaire des rémunérations brutes H/F des personnels BIATSS et de recherche (compte tenu des temps partiels)	32

Salaires moyens et médians des personnels titulaires (hors régime indemnitaire) et des personnels contractuels	33
Salaires mensuels bruts moyens et médians des personnels titulaires hors régime indemnitaire.....	33
Salaires mensuels bruts moyens et médians des contractuels BIATSS.....	34
Salaires mensuels bruts des personnels de recherche	34
Éléments complémentaires de rémunération.....	35
<i>Montant du SFT versé aux personnels BIATSS</i>	35
Régime indemnitaire des BIATSS titulaires	35
Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)	36
Montant de la GIPA versée	36
Formation des personnels, conditions de travail, hygiène et sécurité	37
Formation des personnels en 2017	38
Formations principales	38
<i>Informations complémentaires</i>	39
<i>Accompagnement professionnel</i>	39
Formations par service	40
Entretiens professionnels des personnels BIATSS	41
Conditions de travail	42
Compte épargne temps	42
Indemnisation des jours épargnés en 2017	42
Hygiène et sécurité	43
Absentéisme.....	43
<i>Absences pour grèves</i>	43
<i>Congés</i>	43
<i>Soins à un enfant malade ou garde à assurer de façon momentanée</i>	43

<i>Visite médicale</i>	43
Le CHSCT	44
Registre de sécurité	44
Accidents de service ou de trajet	44
Formation en hygiène et sécurité	44
Dialogue social	45
Nombre de journées d'autorisation d'absence accordées	45
Locaux syndicaux.....	45
Participation aux frais de transport	46
Politique culturelle et sportive	47
Moyens financiers	47
Glossaire	48
Table des matières	51

Mentions légales

Éditeur : Université de Lyon
92 rue Pasteur, 69007 Lyon

Directeur de la publication : Khaled Bouabdallah

Directrice de la communication : Cécile Cassin

Conception graphique : Direction de la communication de l'Université de Lyon

Charte graphique : agence MMAP

Crédits photographiques

Couverture : [en attente de validation de la couverture]

P.3 : Nicolas Robin

P.5 : Aldo Amoretti



Université de Lyon

92, rue Pasteur – CS30122
69361 Lyon Cedex 07 - France

Tél. +33 (0)4 37 37 26 70

Fax. +33 (0)4 37 37 26 71

www.universite-lyon.fr



facebook.com/UdLUniversitedeLyon



twitter.com/UniversiteLyon



youtube.com/user/UniversiteDeLyon